

Rapport de consultation publique

Vision d'avenir pour le boulevard Sainte-Anne et ses abords



Rédigé par :
Marie Lagier, conseillère en consultations publiques
Juin 2013



Table des matières

Introduction	4
La mise en contexte	4
L'information.....	6
La consultation publique.....	7
Le rapport de consultation.....	8
Faits saillants de la consultation	9
Synthèse de la consultation en ligne – 1 ^{ère} partie : Les thématiques	12
La vision d'avenir	12
La qualité des milieux de vie	18
Les catégories d'activités	20
Le transport en commun	21
Le réseau cyclable	24
Le réseau piétonnier	28
Les infrastructures de transport	30
Le dynamisme et la diversité commerciale	31
La densité, les gabarits de construction et l'architecture.....	34
La forme du lotissement et l'implantation des constructions.....	35
Les infrastructures et aménagements urbains	39
Les zones de contraintes anthropiques (causées par l'homme)	41
Synthèse de la consultation en ligne – 2 ^e partie : Les sous-secteurs	42

Le secteur Giffard.....	42
Le secteur Everell et de l'ancienne cimenterie.....	45
Le secteur de Saint-Grégoire-de-Montmorency et de l'Étang de la Côte	48
Profil des répondants de la consultation en ligne.....	51
Synthèse de la consultation tenue par le conseil de quartier du Vieux-Moulin.....	54
Synthèse de la consultation tenue par le conseil de quartier des Chutes-Montmorency	57

Introduction

La mise en contexte

La Ville de Québec désire revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords, situés sur le territoire de l'arrondissement de Beauport. Avant toute chose, elle souhaite se doter d'un outil de planification détaillée pour encadrer les futures interventions.

Le secteur d'intervention

Le secteur d'intervention comprend l'emprise du boulevard Sainte-Anne et les terrains qui le bordent. Ce boulevard s'étend sur une distance de plus de 6 km, du secteur D'Estimauville au parc de la Chute-Montmorency. La zone d'analyse comprend également des territoires délimités par les bâtiments et les éléments naturels (ex. : falaise, rivières). Ces territoires sont des sous-secteurs reconnus dans la mémoire collective.

Les sous-secteurs

- Le secteur Giffard : de l'avenue Jean-De Clermont à la rue des Mouettes
- Le secteur Everell et de l'ancienne cimenterie : de la rue des Mouettes à la 122^e Rue/viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc
- Le secteur Saint-Grégoire-de-Montmorency et de l'Étang de la Côte : de la 122^e Rue/viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc au pont de l'île d'Orléans

Les objectifs

Ces sous-secteurs connaissent à des degrés divers une perte de vitalité. Voilà pourquoi la planification détaillée se basera sur le développement économique, les déplacements, l'urbanisme et le design urbain.

Cet exercice de planification vise à :

- Concevoir une proposition de réaménagement du boulevard Sainte-Anne tout en considérant l'importance de cette artère de circulation.
- Proposer des interventions par sous-secteurs qui tiennent compte des particularités du milieu et des opportunités d'aménagement et de développement.
- Proposer des lignes directrices en matière d'urbanisme (usages, lotissement, implantation, stationnement, architecture, etc.).
- Indiquer les endroits potentiels pour accéder au fleuve.



- Cibler les interventions prioritaires et proposer une stratégie selon un horizon à court, moyen et long termes.

La Ville de Québec a tenu quatre séances de remue-méninges, suivies d'une consultation publique en ligne ainsi que deux assemblées de consultation publique tenues par les conseils de quartier du Vieux-Moulin et des Chutes-Montmorency. La population a été invitée à s'exprimer sur la vision d'avenir pour le boulevard Sainte-Anne et ses abords.

Pour la consultation en ligne, des constats extraits d'études antérieures ou soulevés par les participants aux séances de remue-méninges, ont été traduits sous la forme d'énoncés (propositions). Les répondants ont été invités à exprimer leur niveau d'adhésion sur ces énoncés.

Cette démarche s'inscrit en amont de la phase de consultation plus formelle qui sera tenue en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lorsqu'un projet de planification détaillée sera produit.



L'information

La population, les conseils de quartier, les entreprises et les organismes du secteur ont été informés des modalités de la consultation publique par différents moyens :

- Deux annonces ont été publiées dans l'hebdomadaire Beauport Express les 17 et 24 mai 2013 afin de promouvoir la consultation.
- Plus de 20 000 cartons d'invitation à la consultation ont été distribués à l'ensemble des résidents et des commerces des trois quartiers traversés par le boulevard Sainte-Anne entre le secteur D'Estimauville et le parc de la Chute-Montmorency (quartiers du Vieux-Moulin, 5-4 et des Chutes-Montmorency).
- Une invitation a été transmise par courriel aux administrateurs des conseils de quartier concernés ainsi qu'aux entreprises et organismes du secteur.
- Sur le site Internet de la Ville, une section dédiée au boulevard Sainte-Anne a été mise en ligne en mai 2013; elle présentait le questionnaire à remplir pour la consultation en ligne ainsi que la carte du secteur d'intervention.



VISION D'AVENIR
pour le secteur du boulevard Sainte-Anne
(arr. de Beauport)

**INTÉRESSÉ PAR
LE DÉVELOPPEMENT
DE CE SECTEUR ?**
Vous souhaitez vous exprimer sur son avenir ?

LA VILLE VOUS OFFRE DEUX FAÇONS DE LE FAIRE:

- 1. Consultation en ligne**
Faites part de vos commentaires en remplissant le questionnaire accessible dans le www.ville.quebec.qc.ca/ppu
Date limite: 26 mai 2013
- 2. Assemblées des conseils de quartier**
Profitez de l'une des séances suivantes pour formuler vos commentaires:
 - Le mardi 21 mai, à 19 h
Conseil de quartier du Vieux-Moulin
Sous-sol de l'église Saint-Ignace-de-Loyola
3325, rue Loyola (entrée par le stationnement, côté est)
 - Le mardi 4 juin, à 19 h
Conseil de quartier des Chutes-Montmorency
Centre de loisirs Odilon-Blanchette
49, avenue Ruel

RENSEIGNEMENTS
Marie Lagier
418 641-6411, poste 3568

Ville.quebec.qc.ca/ppu

VILLE DE
QUÉBEC

La consultation publique

En avril 2013, la Ville a tenu quatre séances de remue-méninges sous la forme de groupes de discussions auxquels ont participé des résidants et membres des conseils de quartier, des organismes communautaires, environnementaux et d'accès au fleuve, des gens d'affaires et promoteurs ainsi que des sociétés ou organismes patrimoniaux et institutionnels. Les thèmes abordés touchaient les services et les activités, l'architecture, les déplacements, l'animation du milieu de vie et la densification. Le compte rendu de ces rencontres est disponible sur le site Internet de la Ville.

La consultation en ligne

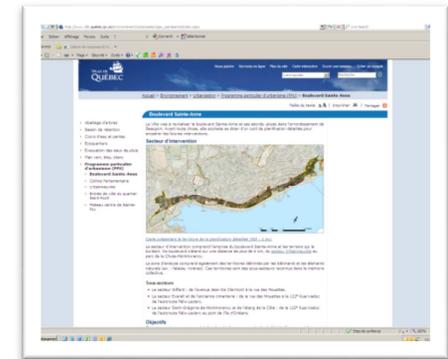
Sur la base des idées et commentaires émis lors des séances de remue-méninges, un questionnaire a été mis en ligne du 16 au 26 mai 2013 ayant pour thème : « Dans quel type d'environnement urbain voulez-vous habiter, travailler et vous divertir? » Le questionnaire était structuré par thématiques et par sous-secteurs géographiques. Les participants pouvaient répondre aux questions qui les intéressaient, aucune d'entre elles n'étant obligatoire. Les réponses aux questions sociodémographiques étaient anonymes et ont été traitées de façon confidentielle.

Les assemblées des conseils de quartier

Deux séances de consultation ont été tenues par les conseils de quartier : le 21 mai 2013 à 19 h, au sous-sol de l'église Saint-Ignace-de-Loyola (conseil de quartier du Vieux-Moulin) et le 4 juin 2013, à 19 h au Centre de loisirs Odilon-Blanchette (conseil de quartier des Chutes-Montmorency). Les citoyens présents et membres des conseils de quartier étaient invités à formuler leurs idées et préoccupations concernant l'aménagement et le développement futurs du secteur.

La participation

Au terme de l'exercice, **218 personnes ont participé à la consultation**; 133 personnes ont répondu au questionnaire en ligne; 40 personnes ont participé à l'assemblée du conseil de quartier du Vieux-Moulin le 21 mai 2013; 45 personnes ont participé à l'assemblée du conseil de quartier des Chutes-Montmorency le 4 juin 2013. Soulignons qu'à ce nombre, s'ajoutent les 45 personnes ayant participé aux séances de remue-méninges (avril 2013).



Avant l'adoption de la planification détaillée, la Ville tiendra une consultation publique tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Il s'agira d'une occasion supplémentaire offerte à la population pour s'exprimer sur le développement de ce secteur.

Le rapport de consultation

L'objectif du rapport de consultation est de rendre compte, de façon synthétique et objective, des principaux points de vue exprimés par la population au sujet des orientations et de la vision d'avenir pour le secteur du boulevard Sainte-Anne. Après avoir expliqué la démarche de consultation, le rapport de consultation présente les faits saillants de la consultation et la synthèse des commentaires transmis par le biais du questionnaire en ligne et des assemblées tenues par les conseils de quartier.

Pour la consultation en ligne, les commentaires sont présentés sous la forme de tableaux ou graphiques lorsque les questions offraient des choix de réponses. Pour les questions ouvertes, les commentaires sont présentés sous la forme de liste en ordre d'importance décroissant (calculé en fonction du nombre de personnes ayant émis un même commentaire).

Pour les assemblées des conseils de quartier, les commentaires sont présentés sous la forme de liste en ordre d'importance décroissant (calculé en fonction du nombre de personnes ayant émis un même commentaire).

Faits saillants de la consultation

Voici un aperçu des tendances pouvant être dégagées de l'analyse des 133 questionnaires complétés en ligne ainsi que des commentaires émis par les participants aux assemblées des conseils de quartier :

- **Des accès au fleuve améliorés** : une majorité de personnes souhaite de meilleurs aménagements (ex. : promenade du type Samuel-De Champlain, augmentation de la capacité de la piste cyclable, etc.) et un plus grand nombre d'accès au fleuve à partir du boulevard Sainte-Anne (liens nord-sud).
- **Une mise en valeur des attraits récréotouristiques** : plusieurs personnes souhaitent que l'autoroute Dufferin-Montmorency soit réaménagée pour permettre une plus grande mise en valeur du fleuve et de ses attraits récréotouristiques (ex. : aménagements de points de vue, d'aires de repos, espaces pour mise à l'eau de petites embarcations, etc.).
- **De l'embellissement et du verdissement** : la majorité des participants s'entend pour dire que le secteur a besoin d'être embelli, que ce soit par la plantation d'arbres et de fleurs, le nettoyage, le souci pour une architecture de qualité, l'ajout de lampadaires et de mobilier urbain, etc.
- **Une meilleure sécurité pour les piétons** : on souhaite de meilleurs aménagements pour les piétons (réduction de la largeur des voies, feux à décompte numérique, passages piétonniers, ajout ou élargissement de trottoirs, passages sécurisés pour traverser la voie ferrée, escaliers et tunnels plus sécuritaires, etc.).
- **Plus de commerces et de services de proximité**, en particulier près des nouveaux développements et dans le quartier Montmorency : plusieurs personnes ont exprimé le besoin pour certains types de services tels qu'épicerie, pharmacie, boulangerie, café et restaurant de quartier, clinique médicale, etc. (en particulier pour le secteur à l'est du boulevard François-De Laval).
- **Un meilleur service de transport en commun** par l'ajout de nouveaux parcours express ou de type Métrobus, un train de banlieue, etc.
- **Une amélioration des infrastructures cyclables** : la piste cyclable du corridor du Littoral est appréciée des répondants. En revanche, plusieurs personnes jugent qu'elle n'est pas suffisante, notamment pour les déplacements utilitaires. On souhaite que soit aménagée une piste distincte pour les piétons et coureurs afin d'éviter que ceux-ci empruntent la voie cyclable et diminuer les sources de conflits entre les différents utilisateurs.

- **Une réduction de l'emprise du boulevard Sainte-Anne** : plusieurs personnes souhaitent que le nombre de voies de circulation soit réduit afin d'aménager des espaces plus conviviaux et sécuritaires pour les piétons (élargissement des trottoirs, terre-plein ou zone de plantation d'arbres entre le trottoir et la chaussée, ajout de mobilier urbain, tel que des bancs, des poubelles, des abreuvoirs, etc.), ainsi que pour réduire la vitesse de circulation des voitures.
- **Des aménagements favorables aux familles** : plusieurs personnes souhaitent que l'on améliore les services et aménagements pour les familles (parcs, aires de jeux, sécurité des enfants, logements abordables, infrastructures récréatives telles que jeux d'eau et piscine, offre de loisirs, etc.). Cela est jugé important pour attirer plus de familles et maintenir les services, tels que l'école (secteur Montmorency) et l'amélioration du transport en commun.
- **La limitation des nouvelles constructions en hauteur** : plusieurs personnes souhaitent que la construction de nouveaux édifices soit limitée en hauteur (ex. : maximum de deux étages entre le fleuve et le boulevard Sainte-Anne ou quatre étages du côté de la falaise) afin de préserver les vues sur le fleuve. On souhaite garder une échelle humaine (éviter les grands volumes). Certaines personnes sont toutefois d'avis qu'une densification en hauteur peut avoir sa place dans le secteur D'Estimauville (dans le prolongement des édifices construits par le gouvernement fédéral). Par ailleurs, un grand nombre de personnes sont d'avis qu'il faut attirer plus de résidents et de travailleurs pour améliorer les services de transport en commun et revitaliser le secteur par l'implantation de commerces et de services de proximité.
- **Une atténuation des nuisances** telles que le dépôt à neige, le bruit et la poussière causés par l'autoroute, la voie ferrée et la sirène du train, le transport lourd, les commerces industriels, etc.

Consultation en ligne



Synthèse de la consultation en ligne – 1^{ère} partie : Les thématiques

En plus des questions ouvertes où les répondants avaient la possibilité de s'exprimer avec leurs propres mots, des constats extraits d'études antérieures ou soulevés par les participants des séances de remue-méninges (groupes de discussion), ont été traduits sous la forme d'énoncés (propositions). Les répondants ont ainsi été invités à exprimer leur niveau d'adhésion sur ces énoncés.

Voici les réponses des participants résumées sous la forme de tableaux lorsque les questions offraient des choix de réponses et en ordre d'importance décroissant lorsque les questions étaient ouvertes.

La vision d'avenir

Question 1

En quelques lignes, comment imaginez-vous le boulevard Sainte-Anne et ses abords (activités, services offerts, aménagements, etc.)? Vous pouvez décrire votre vision pour un tronçon du boulevard en particulier (sous-secteur) ou pour la totalité de son parcours.

Voici, par thème et en ordre décroissant, les commentaires des répondants :

Accès au fleuve et mise en valeur des paysages et du potentiel récréotouristique

- Un plus grand nombre d'accès au fleuve tout le long du boulevard.
- Une mise en valeur des attraits que sont le fleuve Saint-Laurent, l'île d'Orléans et la Chute Montmorency.
- Des accès permettant de pratiquer des activités récréotouristiques (marche, vélo, petites embarcations de plaisance, sports nautiques, patin à roue alignée, ski de fond, etc.).
- Un parc linéaire aménagé avec une promenade piétonne et une piste cyclable le long du fleuve du même type que la promenade Samuel-De Champlain (avec du mobilier urbain, des belvédères, jeux d'eau, sculptures, panneaux d'interprétation, zone réservée à des présentations artistiques, aire de repos, toilettes, etc.).
- Une diminution de la barrière de l'autoroute Dufferin-Montmorency.
- Des accès au fleuve au minimum à tous les 500 mètres (accès de surface, pas de tunnels) et plus si possible.
- Assurer la continuité du réseau vert avec le parc du domaine de Maizerets.

- Un centre d'interprétation des battures à l'embouchure de la rivière Beauport pour faire connaître la richesse écologique et amener la population à fréquenter les rives du fleuve.
- Une marina dans un secteur propice du fleuve.
- Un pôle récréotouristique du centre communautaire des Chutes jusqu'au parc de la Chute-Montmorency.
- Une aire de repos à la pointe du boulevard des Chutes afin de contempler la vue sur Québec, Lévis et l'Île d'Orléans.
- Un parc ou une aire de détente pour les cyclistes, à l'endroit où se situe le dépôt à neige D'Estimauville.
- Des espaces verts et des aires de jeux pour les enfants.
- Un milieu à la fois accessible de la ville, mais gardant son côté naturel.

Commerces et services de proximité

- Une mixité des fonctions (résidences et commerces).
- Plus de commerces et de services de proximité (pharmacies, épiceries, services médicaux et dentaires, restaurants de quartier, etc.).
- Une diversité de commerces.
- Une diminution de la présence des commerces à vocation industrielle, des garages et des motels pour les remplacer par des commerces de proximité pour les résidents des nouveaux développements et quelques auberges.
- Développer un secteur avec une vie de quartier (où tout se fait à pied), par exemple dans le secteur de l'ancienne cimenterie.

Boulevard urbain

- Un boulevard urbain agrémenté de végétation.
- Un boulevard convivial et non une simple voie rapide.
- Un aménagement convivial avec de la verdure, des bancs publics, des trottoirs larges, un éclairage de rue intimiste pour attirer des commerces de proximité et une clientèle en provenance du nouveau terminus d'autobus D'Estimauville et du milieu d'affaires situé dans ce secteur.
- Une réduction du nombre de voies de circulation avec contrôle de la vitesse.

- Faire en sorte que le boulevard ne soit pas une barrière entre le nord et le sud.
- L'intégration d'une piste cyclable et d'une promenade centrale (terre-plein), bordées d'arbres (à la manière de la Diagonale, à Barcelone) afin d'y réduire de façon naturelle la vitesse des voitures.
- Un boulevard «nettoyé et habité », où il est agréable de circuler et de vivre et non pas un boulevard qui sert de transit uniquement pour les gens de l'extérieur.
- Un prolongement du boulevard Champlain.

Embellissement et végétation

- Plus de verdure (arbres, arbustes et fleurs).
- Embellissement des deux côtés de la voie ferrée par la plantation d'arbres.
- Diversité des espaces verts de différentes dimensions pour favoriser la rencontre des promeneurs et mettre en valeur les points de vue particuliers.
- Plantation de haies pour cacher les arrière-cours.
- Enjoliver les passages à niveau.
- Un aspect visuel distinct au boulevard, par l'architecture et la signalisation, afin d'attirer des gens.
- Un espace de verdure parsemé d'arbres entre le trottoir et le boulevard et/ou un espace central avec verdure et arbres.
- Des lampadaires à la fois anciens et modernes comme ceux de la Côte Saint-Grégoire.
- Des luminaires moins aveuglants (style parapluie), plus esthétiques.
- Nettoyer les graffitis et limiter les espaces de flânerie.
- Améliorer le secteur sous le viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc par de la verdure ou de l'art comme en Basse-Ville.

Aménagements piétons et sécurité

- Améliorer la sécurité et faire plus de place pour les piétons.
- Aménager des trottoirs de part et d'autre du boulevard.
- Des trottoirs plus larges ou un corridor piétonnier sur une voie du boulevard Sainte-Anne.

- Installer des passages protégés pour les traverses piétonnes.
- Diminuer la vitesse des voitures.
- Déneiger les trottoirs en hiver.
- Faire des rues existantes parallèles au boulevard Sainte-Anne des axes de circulation pour piétons, cyclistes et personnes en fauteuil roulant.

Voies cyclables

- Faire plus de place pour les vélos (par ex. : une piste cyclable le long du boulevard).
- Une piste cyclable améliorée le long du fleuve avec plus d'endroits pour y accéder.

Transport collectif

- Faire plus de place au transport collectif.
- Plus de circuits d'autobus.
- Aménager une zone terminale de transport en commun dans le secteur de la Chute Montmorency (ligne Métrobus et éventuellement le tramway).
- Utiliser la voie ferrée pour un train de banlieue reliant la gare du Palais à la chute Montmorency, voire jusqu'à Saint-Anne-de-Beaupré.
- Création d'un axe de transport en commun à haute fréquence le long du boulevard Sainte-Anne (Métrobus, tramway ou train de banlieue).
- Un parcours Express du RTC longeant le boulevard Sainte-Anne jusqu'à la colline Parlementaire.
- Installer un parcours d'autobus sur toute la longueur du boulevard Sainte-Anne, et ce, dans les deux sens de circulation.

Architecture et densification

- Pour le tronçon de François-De Laval au boulevard des Chutes : densification des commerces avec des immeubles de bureaux pour en faire un pôle d'emploi.
- Densification dans le secteur D'Estimauville qui pourrait abriter des bâtiments de plus grande envergure.

- Pour le tronçon du boulevard des Chutes au secteur Everell : poursuite de la densification résidentielle.
- Des lotissements pour les familles.
- Ne pas permettre de faire n'importe quelle construction près des vieilles villas du secteur Everell.
- Viser que ce soit plus homogène au niveau architectural.
- Des constructions ne dépassant pas deux étages ou environ six mètres.
- Éviter les constructions en hauteur afin de préserver les percées visuelles actuelles.
- Une meilleure intégration des nouvelles constructions.
- Une ligne directrice d'aménagement.
- Des logements communautaires avec des toits verts.
- Des complexes d'habitations plus écologiques.
- Une harmonisation visuelle des bâtiments (écologique et contemporain).
- Une architecture moderne et une intégration des belles maisons de campagne du patrimoine.
- Préservation des belles maisons victoriennes entre la rue du Manège et la rue Francheville.
- Redonner le caractère champêtre d'autrefois.
- Valoriser les anciennes résidences de villégiature.
- Faire en sorte que les bâtiments s'harmonisent avec la nature.

Autres

- Atténuer le bruit de la circulation de l'autoroute Dufferin-Montmorency.
- Mettre en œuvre les études déjà réalisées.
- Diminuer le bruit causé par le sifflement du train à des heures tardives ou matinales par des passages à niveau sécurisés.
- Une salle de spectacle, théâtre ou salle d'exposition dans le secteur de la chute Montmorency qui serait animée à l'année.
- Un marché public dans le secteur de la chute Montmorency.
- Sécuriser l'aménagement de la voie ferrée au croisement du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Francheville.

- Désenclaver le quartier Montmorency en permettant la circulation avec le secteur de l'ancienne cimenterie.
- Obliger les commerces (lourds) tels que les compagnies de remorquage, débosselage, mécanique à intégrer un parc industriel.
- Aménager un parc à chiens.
- Aménager la rue Terrasse-Cadieux en promenade pour piétons, fauteuils roulants, bicyclettes, avec circulation résidentielle à sens unique et des luminaires esthétiques comme sur le bas de la Côte Saint-Grégoire.
- Aménager un parc dans le secteur de l'ancienne cimenterie pouvant accommoder une scène pour présenter des spectacles similaire au kiosque Edwin-Bélanger.
- Faire un escalier à l'est de la petite chute (Ruisseau de la Dame blanche) pour rejoindre le Manoir Montmorency en passant par son théâtre.
- Au niveau de l'Étang de la Côte, aménager une brèche dans l'autoroute (avec viaduc) pour permettre aux petites embarcations de plaisance de partir à marée haute.
- Un plan d'aménagement qui ne pénalisera pas les automobilistes du matin pour se rendre au travail.

La qualité des milieux de vie

Question 2

Quelle serait, d'après vous, la principale intervention pour faire du boulevard Sainte-Anne et ses abords un milieu plus vivant et agréable pour y résider, y travailler et se divertir? Vous pouvez proposer une action pour un tronçon du boulevard en particulier ou pour la totalité de son parcours.

Voici, en ordre décroissant, les idées exprimées par les répondants :

- Favoriser l'implantation de commerces et de services de proximité.
- Verdir le boulevard par la plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs.
- Augmenter et sécuriser les accès au fleuve.
- Aménager des parcs et espaces verts.
- Réduire le nombre de voies de circulation.
- Élargir les trottoirs.
- Diminuer la présence de commerces à vocation industrielle.
- Embellir le secteur et le rendre agréable à parcourir (verdure, propreté, mobilier urbain, lampadaires, etc.).
- Aménager une promenade du type Samuel-De Champlain.
- Améliorer la piste cyclable (sécurité, élargissement, haltes pour les cyclistes, etc.).
- Densifier pour amener un achalandage plus attrayant pour les commerçants.
- Améliorer le service de transport en commun.
- Aménager des terrains de jeux et lieux de rassemblement pour les jeunes et les familles.
- Exiger une architecture plus harmonieuse.
- Apaiser la circulation et réduire la vitesse.
- Sécuriser les passages à niveau de la voie ferrée et diminuer le bruit causé par le passage du train (sifflement).
- Créer un lieu de rassemblement pour la population (kiosque à musique, cinéma en plein air, etc.).
- Offrir des logements abordables.

- Organiser des compétitions sportives (challenges mondiaux style GESTEV).
- Aménager un site d'interprétation de la faune et de la flore.
- Entretenir une piste de ski de fond.
- Faciliter la circulation piétonnière entre le nord et le sud.
- Favoriser la démolition/rénovation de bâtiments (avec subventions comme dans Saint-Roch).
- Refaire l'asphaltage.
- Rendre l'artère plus sécuritaire pour les déplacements en vélo et piétonniers (feux de circulation).
- Aménager des terrasses.
- Créer un programme pour favoriser l'implantation d'entreprises de services ou de recherche et développement (pour diversifier l'activité économique dans des domaines peu présents sur le territoire de la Ville de Québec).

Les catégories d'activités

Question 3

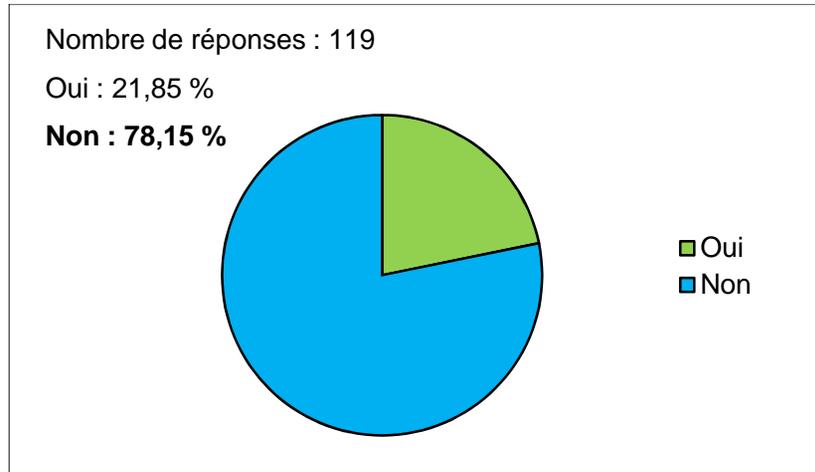
Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer votre taux d'adhésion :

Énoncés	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
1) Prévoir une mixité horizontale accrue des fonctions, soit de faire côtoyer des habitations, des biens et services de proximité, des bureaux, des institutions, des équipements récréotouristiques et des services communautaires dans une même rue ou un même pâté de maisons	62,81%	26,45%	9,92%	0,83%	121
2) Rechercher une mixité verticale des fonctions (bâtiments mixtes avec commerces et services au rez-de-chaussée et habitation ou bureaux aux étages)	46,28%	29,75%	23,97%	0%	121
3) Intensifier globalement la présence de la fonction résidentielle	47,50%	37,50%	12,50%	2,50%	120
4) Assurer la diversité des types de logements (habitations unifamiliales, bifamiliales, multifamiliales, 3½, 4½, 5½, logements abordables, résidences pour aînés...)	53,66%	33,33%	11,38%	1,63%	123
5) Maintenir en place les activités industrielles	17,21%	24,59%	55,74%	2,46%	122
6) Prévoir plus de services de proximité (ex. épicerie, boucherie, boulangerie, pharmacie, nettoyeur, dépanneurs, etc.)	83,74%	13,01%	3,25%	0%	123
7) Regrouper au même endroit les commerces et services (ex. pôles, noyaux...)	43,90%	39,02%	14,63%	2,44%	123
8) Augmenter les fonctions récréatives et sportives	67,48%	28,46%	2,44%	1,63%	123

Le transport en commun

Question 4

D'après vous, est-ce que le service de transport en commun est adéquat pour desservir les occupants du secteur d'intervention?



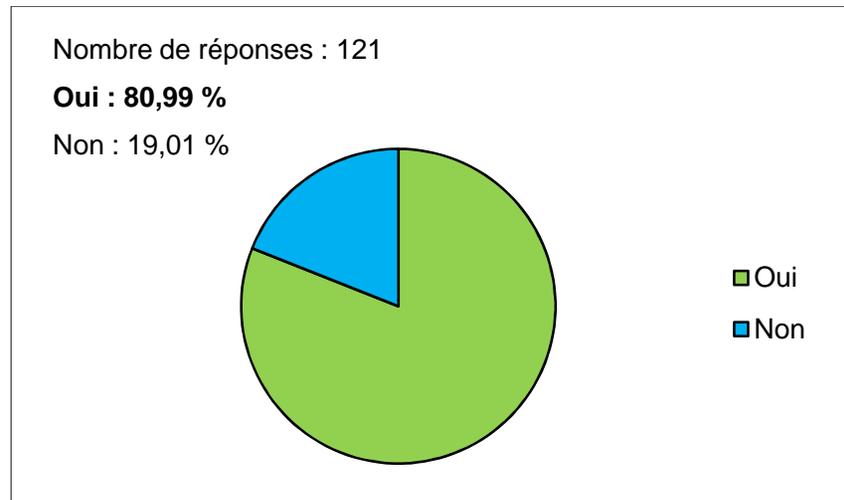
Améliorations proposées (en ordre décroissant d'importance) :

- Améliorer la desserte est-ouest le long du boulevard Sainte-Anne, entre le parc de la Chute-Montmorency et le terminus Beauport à D'Estimauville, voir le centre-ville (colline Parlementaire, place d'Youville pour les touristes).
- Ajouter des parcours Express ou Métrobus.
- Augmenter la fréquence de passage des autobus.
- Améliorer les liens nord-sud (ex. entre le boulevard Sainte-Anne et le boulevard Louis-XIV).
- Utiliser la voie ferrée pour un train de banlieue ou le tramway.
- Installer des abribus modernes, voire chauffés.
- Aménager un stationnement incitatif (Parc-O-Bus).
- Ajouter une ligne d'autobus de la Promenade Samuel-De Champlain au parc de la Chute-Montmorency.
- Faire passer le Métrobus 800 par le boulevard Sainte-Anne et remonter sur l'avenue Royale par la rue du Manège.

- Faire continuer le parcours 54 jusqu'à la rue Labelle.
- Ajouter un double sens du parcours 53 le long du boulevard Sainte-Anne (en longeant la rue Sauriol).
- Installer une navette avec un bus électrique qui ferait le lien entre le fleuve et le parc de la Chute-Montmorency.
- Réduire la largeur des rues et aménager des voies réservées.

Question 5

Est-ce que l'aménagement d'un stationnement incitatif pourrait, selon vous, faciliter et encourager le transport en commun et le covoiturage?



Raisons (en ordre décroissant d'importance) :

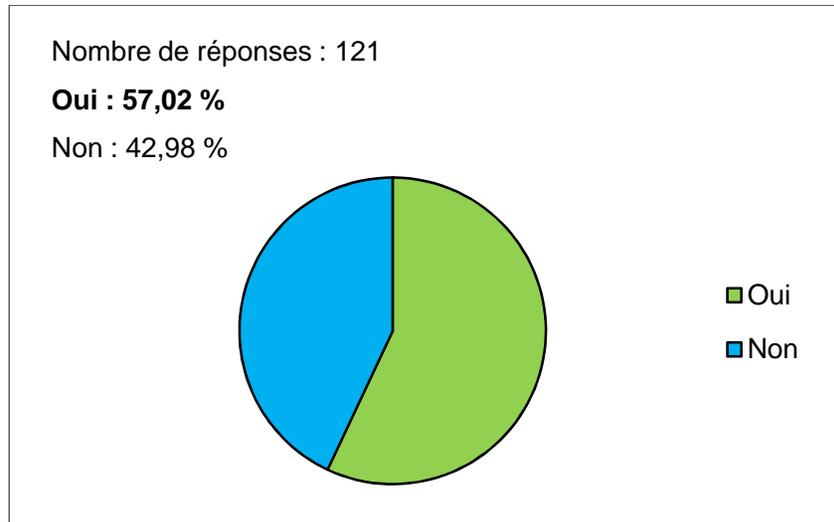
- Encourager les travailleurs qui habitent en périphérie à utiliser le transport en commun (Boischatel et Côte-de-Beaupré, etc.).
- Améliorer le service de transport en commun (plus efficace et convivial).
- Permettre au transport en commun de rivaliser avec le coût d'un stationnement.
- Cela fonctionne bien ailleurs.
- À cause des coûts élevés de stationnement des milieux plus urbanisés, c'est moins cher d'utiliser l'autobus.

- Faciliter l'accès au Métrobus.
- Accès à la piste cyclable.
- Amener des visiteurs dans le secteur.
- Utilisation des espaces qui ne servent à rien (espace sous les bretelles d'autoroute).
- Utile pour assister à des événements ou magasiner en ville.
- Avec la perte du stationnement incitatif à D'Estimauville, le besoin se fera sentir.

Le réseau cyclable

Question 6

D'après vous, est-ce que le que réseau cyclable existant (chaussées désignées, bandes cyclables, pistes cyclables, corridor du Littoral, etc.) est suffisant pour les besoins des occupants du secteur d'intervention?



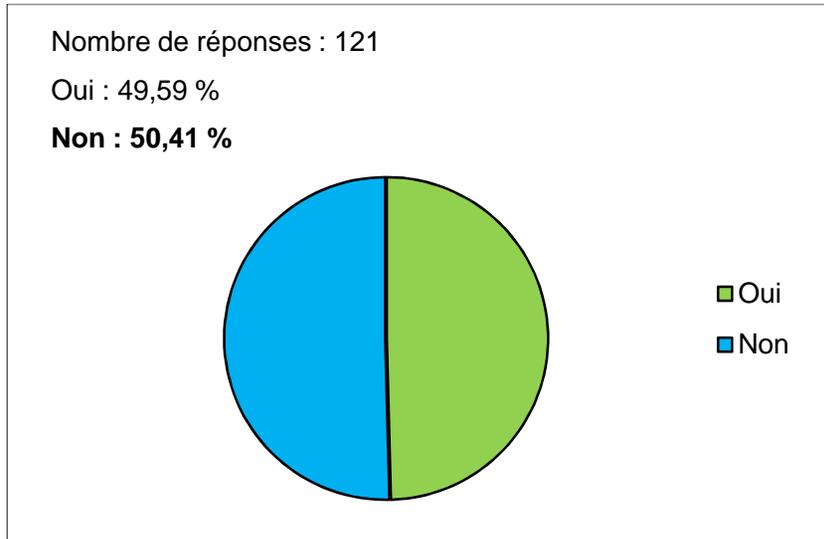
Raisons (en ordre décroissant d'importance) :

- Manque d'aménagements cyclables pour les déplacements quotidiens.
- Réseau trop fragmenté, manque de liens directs.
- Ajouter une voie partagée sur le boulevard Sainte-Anne pour favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de transport.
- Barrière de l'autoroute Dufferin-Montmorency : le corridor du Littoral ne permet pas de profiter de l'environnement exceptionnel que présente le secteur, car enclavé entre le boulevard et l'autoroute.
- Manque de mise en valeur du fleuve et de la vue qui est phénoménale.
- Signalisation insuffisante.
- Les petites rues perpendiculaires au boulevard Sainte-Anne ne donnent pas accès au corridor du Littoral.

- Les points d'accès sont aux extrémités (pas de possibilité d'accéder directement et simplement au réseau sans faire de grands détours).
- Le corridor du Littoral ne répond pas aux usages multiples (vélo, patin, marche).
- Manque de capacité du corridor du Littoral (surchargé en haute saison).
- Le partage du corridor entre les cyclistes/marcheurs/patineurs est souvent difficile, sans parler des animaux de compagnie qui y sont souvent amenés.
- Le réseau est suffisant, il longe pratiquement toute la longueur du boulevard.
- Le cyclisme est hasardeux et dangereux sur le boulevard Sainte-Anne.
- Les voitures roulent vite.
- Il faudrait que les bandes cyclables soient mieux identifiées.
- Manque de liens nord-sud (ex. : entre le corridor du Littoral et l'avenue Royale).
- Le corridor actuel isole le quartier et n'incite pas les gens à arrêter dans le quartier.
- Prolonger le corridor jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Manque de toilettes et aires de repos pour les cyclistes.
- Manque d'éclairage.

Question 7

Selon vous, est-ce que les aménagements et les équipements du réseau cyclable existant sont adéquats (accès, sécurité, état de la chaussée, supports à vélo, stationnement, bancs, poubelles, etc.)?



Améliorations proposées (en ordre décroissant d'importance) :

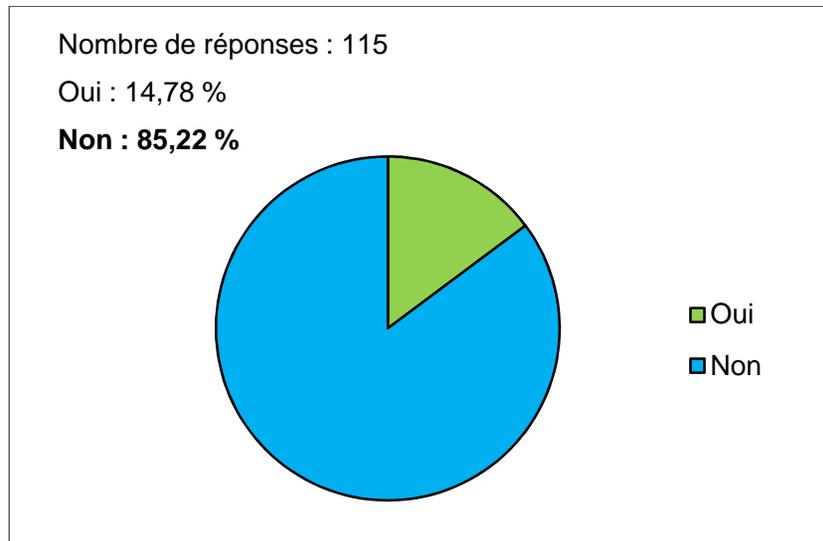
- Plus d'accès sécuritaires au corridor du Littoral.
- Améliorer les accès au réseau cyclable par des corridors protégés dans les rues avoisinantes.
- Aires de repos avec bancs, poubelles, tables, fontaines à eau, etc.
- Abris pour le soleil et les intempéries (et/ou kiosques de services avec téléphone en cas d'urgence).
- Améliorer les aménagements (signature visuelle, esthétique, verdure, etc.).
- Améliorer l'entretien (nettoyage, sable, trous dans la chaussée).
- Ajouter des poubelles, des abreuvoirs et du mobilier urbain (bancs, tables à pique-nique).
- Élargir la voie cyclable du corridor du Littoral.
- Installer de l'éclairage et des toilettes.

- Ajouter des bandes cyclables et des virages spéciaux à gauche pour cyclistes (ex. : Ville de Portland).
- Sensibiliser la population au respect des cyclistes sur les routes.
- Installer la piste cyclable en bordure du fleuve.
- Faciliter les accès vers les commerces.
- Installer des rampes pour glisser les vélos le long des escaliers.
- Une meilleure intégration du réseau.
- Aménager un mur végétal pour contrer les effets du grand vent.
- Ajouter une signalisation aux feux de circulation.
- Améliorer l'accueil du cycliste au parc de la Chute-Montmorency.

Le réseau piétonnier

Question 8

Croyez-vous que le réseau piétonnier existant (trottoirs, sentiers, éclairage, etc.) encourage les gens à se rendre à destination par la marche?



Améliorations proposées (en ordre décroissant d'importance) :

- Ajouter des trottoirs là où il n'y en pas (de part et d'autre du boulevard Sainte-Anne, sur toute sa longueur, dans le secteur de l'ancienne cimenterie, boulevard des Chutes).
- Élargir les trottoirs existants.
- Mieux déneiger les trottoirs et les entretenir.
- Aménager un réseau piétonnier distinct du réseau cyclable.
- Améliorer la sécurité des piétons par des traverses piétonnes sécurisées (signalisation, feux à décompte numérique, éclairage).
- Faire des aménagements plus conviviaux pour les piétons (luminaires, séparation de la chaussée et du trottoir par une rangée d'arbres, végétation, bancs, poubelles, abreuvoirs).

- Créer des pôles d'activités et des commerces de proximité pour favoriser les déplacements à pied à l'intérieur de ces pôles.
- Améliorer la signalisation.
- Aménager des traverses sécuritaires de la voie de chemin de fer (ex. : pour se rendre sur la rue Sauriol).
- Aménager une promenade (cyclable et piétonnière) autour de l'Étang de la Côte avec aire de repos et poste d'observation, restaurant, petite marina avec location d'embarcations légères (pédalo, kayak, dériveur, planche à voile, etc.).

Les infrastructures de transport

Question 9

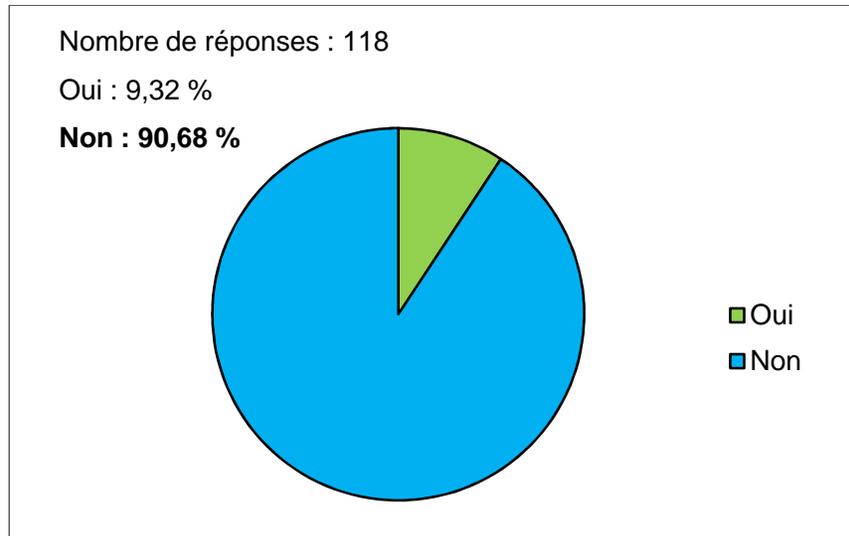
Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer votre taux d'adhésion :

Énoncés	Niveau d'adhésion				Nombre de réponses
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	
1) Réduire le nombre de voies de circulation du boulevard Sainte-Anne	35%	16,67%	46,67%	1,67%	120
2) Élargir les trottoirs longeant le boulevard Sainte-Anne	65,25%	28,81%	5,08%	0,85%	118
3) Ne pas aménager de terre-plein au centre du boulevard Sainte-Anne procurant une meilleure perméabilité (ex. facilité d'accès aux commerces...)	44,17%	20%	30%	5,83%	120
4) Aménager une bande cyclable utilitaire le long du boulevard Sainte-Anne (dans les deux directions)	53,33%	23,33%	21,67%	1,67%	120
5) Les viaducs permettent le franchissement d'un obstacle. Ajouter à leur utilité des aménagements pour en faire des refuges contre les intempéries (ex. contre la pluie, offrir de l'ombrage...)	53,33%	25,83%	14,17%	6,67%	120
6) Les intersections sont souvent des lieux de conflits entre les différents usagers de la route. Ajouter des boucles de détection aux intersections du boulevard Sainte-Anne pour faciliter la traverse des piétons et cyclistes	74,79%	21,01%	4,20%	0%	119
7) Transformer le corridor cyclable du Littoral en piste multifonctionnelle afin de séparer les différents utilisateurs (cyclistes, piétons...)	79,17%	16,67%	4,17%	0%	120
8) Prolonger le projet de tramway jusqu'au parc de la Chute Montmorency (le parcours du projet de tramway présentement à l'étude se termine au secteur D'Estimauville)	65,83%	18,33%	11,67%	4,17%	120
9) Éliminer l'autoroute Dufferin-Montmorency ou la réaménager en boulevard urbain	36,67%	20,83%	40,83%	1,67%	120
10) Éliminer la voie ferrée	15,52%	18,10%	60,34%	6,03%	116
11) Profiter de la présence de la voie ferrée pour implanter un train de banlieue	57,98%	22,69%	15,13%	4,20%	119

Le dynamisme et la diversité commerciale

Question 10

Est-ce que les commerces du boulevard Sainte-Anne et ses abords fournissent tous les biens et services d'utilité courante au voisinage?



Types de biens ou services manquants (en ordre décroissant d'importance) :

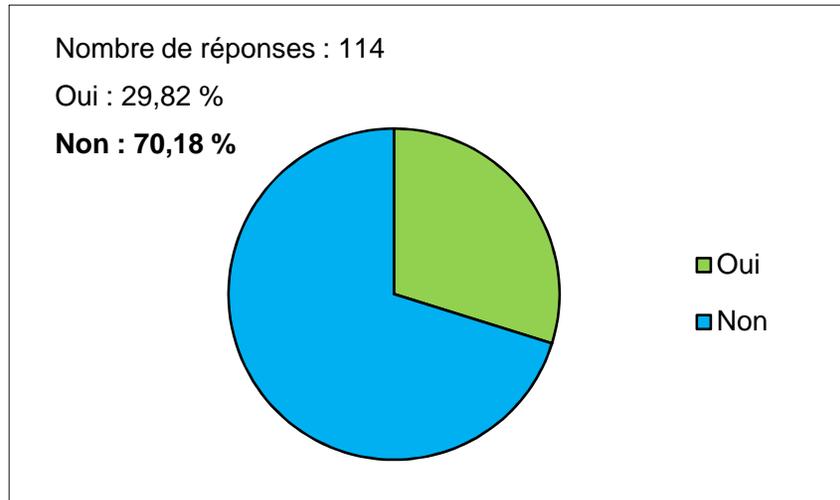
- Épicerie;
- Pharmacie;
- Commerces de proximité (ex. : secteur entre François-De Laval et le quartier Montmorency);
- Boulangerie;
- Cafés et petits restaurants de quartier;
- Boucherie;
- Clinique médicale;
- Quincaillerie;
- Banque ou guichet automatique;
- SAQ;
- Magasin de grande surface;
- Poissonnerie;
- Crèmerie – bar laitier;
- Dentiste;
- Commerces spécialisés;
- Boutique de vêtements;
- Buanderie;
- Centre de jardinage;
- Commerces haut de gamme;
- Comptoir postal;
- Cordonnerie;
- Dépanneur;
- Fruiterie;
- Épicerie fine;
- Garderie;
- Gym;
- Nettoyeur;
- Pâtisserie;
- Pub;
- Station-service (secteur est).

Types de biens ou services surabondants (en ordre décroissant d'importance) :

- Commerces de type industriel;
- restaurants « fastfood »;
- motels.

Question 11

Est-ce que les commerces existants sont généralement bien localisés par rapport à leur clientèle?



Raisons (en ordre décroissant d'importance) :

- Trop grande distance à parcourir (nécessité d'utiliser la voiture) et répartition inégale.
- Peu de commerces près des nouveaux développements résidentiels (ancienne cimenterie).
- Manque de clientèle, car secteurs dévitalisés (peu de résidentiel et terrains industriels à l'abandon).
- Les dépanneurs et restaurants sont bien situés (central dans le secteur), ainsi que les motels.

- Pas vraiment de cohésion entre les services et la clientèle.
- Pour le quartier Montmorency, les résidants de ce secteur densément peuplés sont obligés de s'expatrier pour combler leurs besoins, tandis qu'une grande partie des bâtisses commerciales actuelles font plutôt penser à un village fantôme.
- Il ne reste plus rien sur le boulevard Sainte-Anne; tous les commerces ont déménagé au nord de l'autoroute Félix-Leclerc.
- C'est dû à l'historique du boulevard et à la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

La densité, les gabarits de construction et l'architecture

Question 12

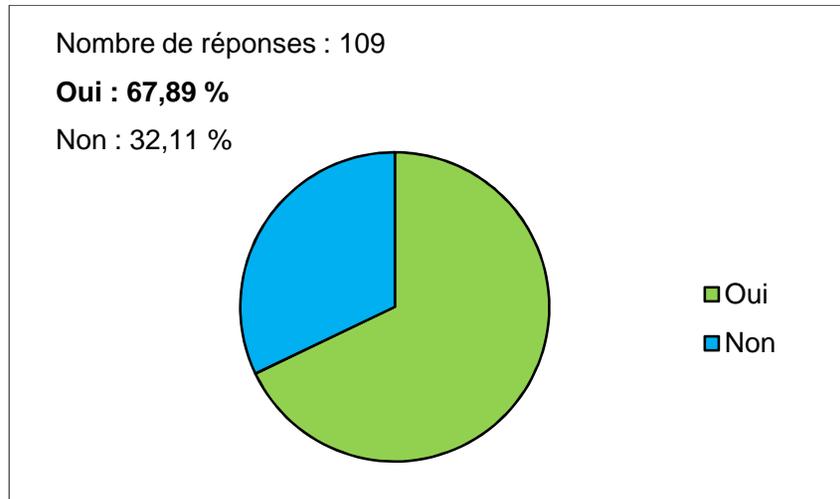
Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer votre taux d'adhésion :

Énoncés	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
1) Densifier doucement – Par exemple par la construction de maisons en rangée ou d'habitation à deux logements (superposés ou côte à côte) en opposition à simplement de l'habitation unifamiliale isolée (bungalow) ou multifamiliale (blocs à appartements ou condominiums)	40,68%	41,53%	16,10%	1,69%	118
2) Permettre des hauteurs de construction plus importantes par rapport aux constructions existantes de faible hauteur (celles de 1 à 2 étages)	32,48%	29,91%	37,61%	0%	117
3) Maintenir une hauteur similaire de construction tout le long du boulevard Sainte-Anne	50%	33,05%	16,95%	0%	118
4) Permettre une plus grande hauteur de construction dans l'ouest (Giffard) et la diminuer progressivement vers l'est (Montmorency)	41,53%	28,81%	28,81%	0,85%	118
5) Protéger les bâtiments d'intérêt patrimonial	68,38%	18,80%	11,97%	0,85%	117
6) Éviter la transformation ou la démolition des habitations existantes	25,42%	36,44%	35,59%	2,54%	118
7) Harmoniser le style architectural et les matériaux utilisés entre les nouvelles constructions et les bâtiments construits il y a plusieurs dizaines d'années	46,61%	37,29%	14,41%	1,69%	118
8) Rechercher la diversité des styles architecturaux (non la ressemblance) pour les nouvelles constructions	44,44%	33,33%	20,51%	1,71%	117
9) Favoriser l'aménagement paysager des parties de toits qui sont visibles à partir du haut de la falaise (ex. : toitures végétales, toits-terrasses)	61,02%	27,12%	11,02%	0,85%	118

La forme du lotissement et l'implantation des constructions

Question 13

Est-ce que l'implantation des futurs bâtiments devrait être faite en maximisant leur importance et présence visuelle en front du boulevard Sainte-Anne?



Raisons pour dire oui :

- La façade sur rue crée une dynamique avec la rue et ses usagers.
- Cela crée une plus grande impression de proximité et de convivialité.
- Les passants sont mieux à même d'apprécier les services et produits offerts dans les commerces présents.
- Pour avoir l'air d'un boulevard qui se respecte.
- Pour mettre de la vie sur le boulevard.
- Faire comme pour le boulevard Laurier, car c'est l'entrée est de la ville.
- Vision d'ensemble.

Raisons pour dire non :

- Préserver les percées visuelles sur le fleuve.
- Conserver un environnement harmonieux.
- Pas de barrière visuelle trop imposante.
- Privilégier des aménagements laissant plus de place à la verdure.
- Plus agréable d'avoir un peu de terrain sur le bord du boulevard que des bâtiments.
- Garder un certain dégagement pour ne pas créer un nouveau centre-ville où les façades sont sur le trottoir.

La forme du lotissement et l'implantation des constructions

Question 14

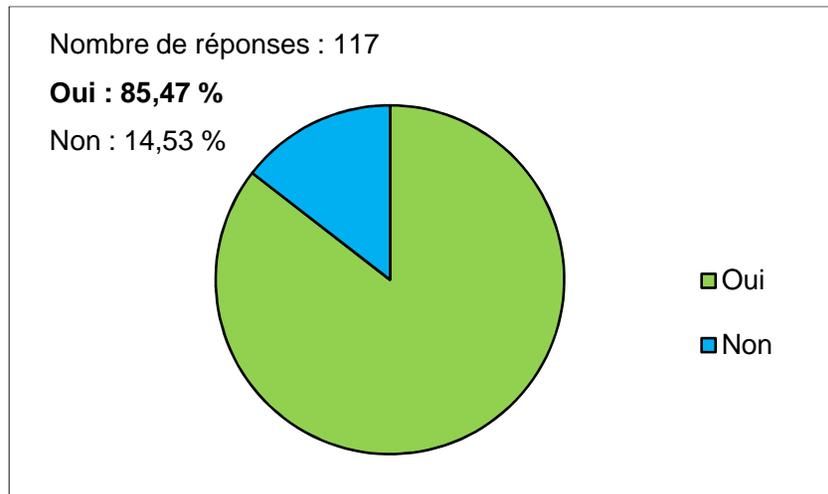
Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer votre taux d'adhésion :

Énoncés	Niveau d'adhésion				Nombre de réponses
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	
1) Apporter des changements à la forme allongée des terrains perpendiculaires au fleuve entre le boulevard Sainte-Anne et l'autoroute Dufferin-Montmorency	25,64%	33,33%	15,38%	25,64%	117
2) Implanter les nouvelles constructions perpendiculairement au boulevard Sainte-Anne pour maintenir des percées visuelles vers le fleuve (i.e. la partie la moins large du bâtiment faisant face au boulevard)	50,85%	33,90%	11,02%	4,24%	118
3) Construire et aménager la façade principale des bâtiments en front du boulevard pour assurer une présence sur rue	48,72%	38,46%	9,40%	3,42%	117
4) Localiser les bâtiments plus près du boulevard pour favoriser la réduction de la vitesse de circulation sur le boulevard Sainte-Anne (diminution de l'effet de corridor)	44,44%	37,61%	11,11%	6,84%	117
5) Garder une échelle humaine (éviter les grands volumes) pour les constructions	64,96%	22,22%	10,26%	2,56%	117

La forme du lotissement et l'implantation des constructions

Question 15

Est-ce que le caractère urbain du boulevard devrait être accentué en encourageant des modes d'implantation, des formes architecturales et des aménagements qui favorisent les piétons et les cyclistes tout en minimisant la présence et l'impact des automobiles et de leurs aires de circulation et de stationnement?



Raisons pour dire oui :

- Pour en faire un lieu convivial et agréable à visiter.
- Les autos ne font que passer alors que les piétons et les cyclistes vont plus souvent s'arrêter.
- Favoriser les piétons et les cyclistes pour exploiter davantage le parc de la Chute-Montmorency et amener davantage de touristes.
- Les usagers résidants qui paient des taxes doivent avoir priorité sur les automobilistes qui habitent en périphérie.

Raisons pour dire non :

- Ne pas rendre le secteur moins accessible aux automobilistes, car c'est l'un des rares secteurs qui n'a pas trop de bouchons aux heures de pointe.
- Ce n'est pas tout le monde qui désire se rendre à vélo ou à pied.
- Laisser le boulevard Sainte-Anne aux piétons et obliger les cyclistes à rester sur la piste cyclable derrière, là où elle est actuellement.

- Favoriser la vie quotidienne dans le secteur (échelle humaine).
- Privilégier la qualité de vie des résidants plutôt que la vitesse des automobilistes.
- Pas invitant pour les piétons actuellement.
- Le boulevard est surdimensionné depuis la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency.
- Redonner l'accès au fleuve aux citoyens.
- Le quartier Montmorency et le boulevard devraient profiter de la proximité du centre-ville et du chemin de la Canardière pour être accessibles par plusieurs modes de transport.
- Il faut rester accueillant avec les autos.
- Si les gens n'ont pas de stationnement, ils n'arrêteront pas dans les commerces du secteur.

Les infrastructures et aménagements urbains

Question 16

Pour chacun des énoncés, veuillez indiquer votre taux d'adhésion :

Énoncés	Niveau d'adhésion				Nombre de réponses
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	
1) Aménager des accès au fleuve à partir du boulevard Sainte-Anne et de ses quartiers	87,29%	10,17%	2,54%	0%	118
2) En raison de la présence de la falaise, les axes nord-sud sont rares. Établir des liens entre le bas et le haut de la falaise (ex. escalier...)	71,79%	23,08%	5,13%	0%	117
3) Augmenter le couvert végétal (verdissement)	83,90%	13,56%	1,69%	0,85%	118
4) Mettre en valeur l'Étang de la Côte en accord avec son écosystème, permettant d'offrir de nouvelles expériences récréatives en bordure du plan d'eau (Note : Le ministère des Transports est propriétaire de l'Étang connecté avec le fleuve par des ponceaux)	75,21%	19,66%	1,71%	3,42%	117
5) Aménager des rampes de mise à l'eau au fleuve	47,46%	30,51%	12,71%	9,32%	118
6) Aux endroits où il y a présence d'un stationnement public, aménager des monticules ou tours d'observation pour offrir des vues sur le fleuve et les attraits du paysage urbain	61,54%	29,91%	6,84%	1,71%	117
7) Aménager des banquettes (plate-bande aménagée) entre le trottoir et la chaussée du boulevard pour séparer les véhicules des piétons	77,78%	18,80%	2,56%	0,85%	117
8) Aménager un parc canin	34,19%	31,62%	23,08%	11,11%	117
9) Améliorer les services pour les propriétaires de chiens (ex. dispensateurs de sacs, ajout de poubelles)	47,46%	34,75%	11,02%	6,78%	118
10) Prévoir, le long du corridor du Littoral (piste cyclable), des commerces offrant des rafraîchissements	61,02%	28,81%	7,63%	2,54%	118
11) Éviter l'aménagement des aires de stationnement en façade des constructions (i.e. entre le boulevard et le bâtiment)	58,62%	31,03%	3,45%	6,90%	116
12) Ajouter du mobilier urbain (bancs, fontaines, etc.) dans les espaces publics	87,18%	11,97%	0,85%	0%	117

Énoncés	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
13) Penser aux activités hivernales (ex. ski de fond, raquettes, patinoire...)	81,36%	13,56%	3,39%	1,69%	118
14) Prévoir des places où les enfants puissent jouer (pas nécessairement des parcs, mais des endroits aménagés pour les besoins des enfants)	77,12%	20,34%	1,69%	0,85%	118
15) Aménager un stationnement incitatif pour les véhicules récréatifs	32,48%	24,79%	35,04%	7,69%	117
16) Aménager des jardins communautaires	60,17%	27,12%	10,17%	2,54%	118
17) Préserver les terrains de soccer existants et, si possible, en ajouter de nouveaux	44,44%	37,61%	11,11%	6,84%	117
18) Permettre l'entreposage extérieur pour les entreprises (commerces et industries)	7,63%	27,12%	57,63%	7,63%	118

Les zones de contraintes anthropiques (causées par l'homme)

Question 17

Quels sont les moyens à prendre pour limiter les nuisances occasionnées par certaines activités (ex. voie ferrée, dépôt à neige, autoroute, etc.)? Veuillez identifier la nuisance et les moyens à prendre selon vous.

Nuisances et moyens à prendre (en ordre décroissant d'importance) :

- **Dépôt à neige** : l'éliminer ou le déplacer vers un site moins à la vue (ex. : site de l'ancienne carrière); le camoufler par des arbres et végétaux; diminuer le bruit causé par le claquement du panneau arrière des camions de déneigement; le transformer en parc, car la vue à cet endroit est spectaculaire; faire fondre la neige comme à Sainte-Foy ou Cap-Rouge.
- **Autoroute Dufferin-Montmorency (bruits et entrave pour l'accès au fleuve)** : la transformer en boulevard urbain; diminuer la vitesse à 60-70 km/h; la réaménager et utiliser les voies « inutiles » pour permettre un aménagement le long du fleuve; aménager un tunnel souterrain d'accès aux aires récréatives près du fleuve (sous l'autoroute et la voie ferrée); améliorer l'aménagement visuel de l'autoroute; éliminer la lumière sur l'autoroute.
- **Train (bruit causé par le sifflement et le passage du train)** : installer des barrières automatiques aux passages à niveau pour réduire l'utilisation du sifflet; construire un îlot de verdure qui limiterait le bruit de la voie ferrée (butte ou coupe-bruit quelconque); faire en sorte qu'il passe à des heures moins dérangeantes.
- **Voie ferrée** : l'éliminer; la déplacer; la transformer en voie pour un train de banlieue avec des stations tout le long du littoral; aménager les deux côtés par des haies ou autre végétation; l'isoler par quelque chose de naturel et beau; ajouter des barrières aux intersections pour maintenir la quiétude des résidants; aménager des passages pour permettre aux gens de se rendre sur la piste cyclable; fermer l'accès aux piétons au bout de l'avenue Saint-Ulric et planter des arbres; l'utiliser pour une piste de ski fond si non utilisée durant une certaine période; ajouter des passerelles ou ponceaux.
- **Vitesse de la circulation automobile** : diminuer la limite de vitesse sur l'autoroute Dufferin-Montmorency et sur le boulevard Sainte-Anne; réduire le nombre de voies; installer plus de feux de circulation, aménager un terre-plein central.
- **Commerces de type industriel** : les relocaliser (ex. : parcs industriels); regrouper les installations dans un seul secteur entouré de barrières acoustiques; enlever les anciennes pompes à essence sur le boulevard serait un bon début.
- **Transport lourd** : éliminer le transport lourd sur le boulevard; mettre des arrêts; rétrécir la chaussée ou implanter des dos d'âne.
- **Autoroute Félix-Leclerc (bruits)** : installer un mur coupe-son.
- **Port de Québec (poussières)**.
- **Infrastructures en surcapacité** : réduire leur taille pour répondre à la demande (pas trop de voies inutilement); offrir un milieu de transit à échelle humaine où l'auto a moins sa place (équilibre et atténuation des nuisances).

Synthèse de la consultation en ligne – 2^e partie : Les sous-secteurs

Voici les réponses des participants résumées sous la forme de tableaux lorsque les questions offraient des choix de réponses et en ordre d'importance décroissant lorsque les questions étaient ouvertes.

Le secteur Giffard

Question 18

Pour le secteur Giffard, les participants aux groupes de discussions ont formulé certaines propositions. Qu'en pensez-vous?

Propositions des groupes de discussions	Niveau d'adhésion				Nombre de réponses
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	
1) Tisser des liens entre la rivière Beauport et le fleuve (perméabilité) en aménageant des liens piétonniers et cyclables	81,74%	13,91%	1,74%	2,61%	115
2) Assurer l'accessibilité au secteur pour tous les usagers (piétons, vélos, autobus, automobiles)	80%	17,39%	0,87%	1,74%	115
3) Offrir plus d'espaces verts ainsi que des services de proximité	87,72%	9,65%	1,75%	0,88%	114
4) Améliorer la desserte (service) de transport en commun	78,95%	15,79%	2,63%	2,63%	114
5) Privilégier un nouveau lien routier nord-sud	53,04%	31,30%	7,83%	7,83%	115
6) Prolonger la promenade Samuel-De Champlain en bordure du fleuve	85,22%	7,83%	2,61%	4,35%	115
7) Rendre le paysage plus beau, plus esthétique, plus vert	89,57%	7,83%	0,87%	1,74%	115
8) Implanter de plus grands gabarits de construction (3 à 4 étages)	40%	34,78%	21,74%	3,48%	115
9) Éviter les activités n'offrant pas de stationnement à leur clientèle	43,48%	35,65%	13,04%	7,83%	115
10) Aménager des stationnements pour vélos	67,83%	25,22%	2,61%	4,35%	115
11) Créer un centre d'interprétation des battures dans un bâtiment 4-saisons	55,26%	15,79%	15,79%	13,16%	114

Question 19

Avez-vous des éléments à ajouter ou à retrancher, si oui, lesquels?

Éléments à ajouter :

- Accès et aménagements au fleuve.
- Rendre le secteur plus attrayant et sécuritaire pour les familles.
- Ramener des commerces et services de proximité.
- Plus d'espaces pour les piétons.
- Trottoirs sur la partie sud.
- Feux à décompte numérique (Poulin, Montreuil).
- De la verdure et des bancs le long des trottoirs ce qui ralentira la circulation tout en permettant le « social ».
- Utiliser la voie ferrée pour un train de banlieue.
- Favoriser l'installation de commerces artisanaux.
- Transformer l'autoroute Dufferin-Montmorency en voie de desserte/parc linéaire multifonctionnel relié aux rues existantes partout où c'est possible.
- Stationnement gratuit à la baie de Beauport.
- Utiliser la baie de Beauport comme un endroit où l'on pourrait exposer des œuvres d'art de nos artistes locaux.
- Privilégier l'accès aux pistes cyclables.
- Un centre de loisirs.
- Des lampadaires sur la piste cyclable.
- Un endroit à fort potentiel touristique avec un excellent choix d'accès pour les autobus et automobiles.
- Un lien rapide entre D'Estimauville et l'autoroute Félix-Leclerc.

Éléments à retrancher :

- Industries (sauf Sico, qui est silencieux et propre).
- Stationnement en façade.
- Usines.
- Tout ce qui est à caractère industriel le long du fleuve et tout commerce polluant ou contaminant le sol.
- Lien routier nord-sud : plutôt penser relier l'extrémité nord de l'avenue D'Estimauville avec la rue Clemenceau en passant par les terres agricoles partiellement dézonées au nord de l'autoroute Félix-Leclerc.
- Centre d'interprétation des battures.
- Motels.
- Constructions de 3-4 étages qui ne respectent pas l'intimité des petites maisons comme les nouveaux blocs de l'avenue des Martyrs (le terrain est plus haut que la clôture des maisons).
- Montagne devant le parc du domaine de Maizerets.
- Tout ce qui concerne la diminution des voies routières.

- Ne plus autoriser la construction de condos de tous genres.
- Renaturaliser les berges.
- Lieux pour sports d'hiver, motoneige, x-games.
- Développer harmonieusement les terrains de l'ancienne ferme SMA.
- Réduire la vitesse sur l'autoroute Dufferin-Montmorency à 70 km/h.

Le secteur Everell et de l'ancienne cimenterie

Question 20

Pour le secteur Everell et de l'ancienne cimenterie, les participants aux groupes de discussions ont formulé certaines propositions. Qu'en pensez-vous?

Propositions des groupes de discussions	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
1) Retirer la clôture en bordure de la voie ferrée	50,45%	27,03%	8,11%	14,41%	111
2) Retirer les poteaux d'Hydro-Québec devant la façade des habitations (rue Sauriol)	61,82%	19,09%	1,82%	17,27%	110
3) Fermer le dépôt à neige	54,05%	19,82%	12,61%	13,51%	111
4) Ajouter des habitations pour assurer la viabilité des commerces	70,27%	20,72%	1,80%	7,21%	111
5) Bonifier le volet loisirs (entretien des terrains de soccer, coupe du gazon...)	71,82%	18,18%	1,82%	8,18%	110
6) Relocaliser ailleurs sur le territoire municipal les activités industrielles	61,82%	22,73%	10%	5,45%	110
7) Implanter des commerces dans la partie basse du terrain de l'ancienne cimenterie	70,27%	19,82%	1,80%	8,11%	111
8) Préserver les bâtiments d'intérêt patrimonial de plus grande valeur (évaluation patrimoniale à effectuer au préalable pour les identifier)	58,18%	27,27%	9,09%	5,45%	110
9) Préserver la croix de chemin existante près du 3872-3874 boulevard Sainte-Anne	41,82%	23,64%	6,36%	28,18%	110
10) Implanter un petit marché public pouvant être approvisionné notamment par l'île d'Orléans et La Côte-de-Beaupré	79,09%	15,45%	1,82%	3,64%	110
11) Près de la voie ferrée, nettoyer et aménager les fossés	85,19%	10,19%	0%	4,63%	108
12) Prévoir des coupe-vent avec de la plantation d'arbres sans trop obstruer les vues vers le fleuve	67,27%	21,82%	6,36%	4,55%	110
13) Rendre accessible l'ancien quai de la cimenterie (contact avec le fleuve, pêche...)	80,91%	10,91%	2,73%	5,45%	110

Propositions des groupes de discussions	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
14) Permettre la construction de résidences unifamiliales de deux étages en remplacement du dépôt à neige	52,73%	27,27%	7,27%	12,73%	110
15) Aménager un nouvel accès à l'autoroute (en face de l'ancienne cimenterie)	43,64%	18,18%	27,27%	10,91%	110
16) Ouvrir à la circulation automobile la rue des Pionnières-de-Beauport (rond-point) avec la 122e Rue	34,23%	26,13%	9,91%	29,73%	111
17) Protéger l'escarpement (falaise)	64,86%	25,23%	1,80%	8,11%	111

Question 21

Avez-vous des éléments à ajouter ou à retrancher, si oui, lesquels?

Éléments à ajouter :

- Préserver la vue sur le fleuve pour les résidents.
- Favoriser l'installation de commerces utilitaires.
- Permettre sur le site du dépôt à neige la construction en hauteur de condos luxueux avec vue.
- Améliorer l'accès au fleuve.
- Aménager la presqu'île située au bout du viaduc du boulevard des Chutes traversant la 440.
- N'aménager un nouvel accès que si l'autoroute Dufferin-Montmorency est convertie.
- Aménager et embellir les abords du parc de la Chute-Montmorency.
- Diminuer l'impact du passage du train de Charlevoix, surtout au niveau sonore (faire en sorte que le train siffle moins).

Éléments à retrancher :

- Motels.
- Nouveaux luminaires sur Terrasse-Cadieux : pas esthétiques, pas d'intimité, aveuglants et agressants.
- Ajout de résidences : il y en a beaucoup à proximité et la présence de l'autoroute amène beaucoup de bruits; un jour, ces résidents demanderont des écrans antibruit.
- Nettoyage et aménagement des fossés de la voie ferrée : cela relève du C.N.

- Délocaliser les commerces industriels pour les remplacer par des commerces de proximité.
- Des luminaires plus esthétiques.
- Réduire la vitesse sur Dufferin-Montmorency à partir de Félix-Leclerc vers l'ouest à 70 km/h.
- Retirer la voie ferrée.
- Rendre la rue Francheville sécuritaire pour les piétons particulièrement la section de la côte.
- Stade de soccer intérieur à l'aréna de Giffard.
- Transport en commun.

Le secteur de Saint-Grégoire-de-Montmorency et de l'Étang de la Côte

Question 22

Pour le secteur Saint-Grégoire-de-Montmorency et de l'Étang de la Côte, les participants aux groupes de discussions ont formulé certaines propositions. Qu'en pensez-vous?

Propositions des groupes de discussions	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
1) Que l'avenue Saint-Grégoire serve de trait d'union entre le quartier et le parc de la Chute-Montmorency où pourraient s'implanter des commerces à vocation touristique	55,45%	29,09%	4,55%	10,91%	110
2) Déplacer les entreprises causant des nuisances vers des parcs industriels pour rendre le secteur plus attrayant et esthétique	72,07%	16,22%	6,31%	5,41%	111
3) Ajouter des aménagements, activités et équipements pour susciter l'intérêt de la population à visiter le secteur (créer un pôle d'intérêt)	79,28%	16,22%	0%	4,50%	111
4) Faire un lien piétonnier ou cyclable entre le haut et le bas du plateau (falaise)	77,06%	15,60%	1,83%	5,50%	109
5) Permettre une circulation automobile nord-sud (pas seulement est-ouest)	46,36%	35,45%	5,45%	12,73%	110
6) Pour attirer des familles, aménager des parcs avec des installations récréatives	73,87%	19,82%	0%	6,31%	111
7) Rendre accessibles tous les étangs longeant l'autoroute Dufferin-Montmorency (pas seulement l'Étang de la Côte)	65,45%	20%	4,55%	10%	110
8) Maintenir les loyers abordables	53,15%	27,93%	8,11%	10,81%	111
9) Aménager un endroit avec jeux d'eau pour les tout-petits afin de leur permettre de s'arroser et se rafraîchir	67,27%	20,91%	4,55%	7,27%	110
10) Rappeler l'ancienne scierie par l'utilisation du bois comme matériau de construction	43,64%	21,82%	16,36%	18,18%	110
11) Reconvertir l'îlot à l'ouest de l'Étang de la Côte, en lien avec la présence de l'eau	49,54%	29,36%	4,59%	16,51%	109
12) Offrir la location et l'entretien de vélos	50,45%	28,83%	6,31%	14,41%	111

Propositions des groupes de discussions	Niveau d'adhésion				
	Fortement en accord	Partiellement en accord	En désaccord	Aucune opinion	Nombre de réponses
13) Ajouter un service nord-sud de transport en commun (autobus, taxi-bus) pour se rendre aux services (en haut de la falaise) et permettre à des employés de venir travailler dans le quartier (en bas de la falaise)	53,64%	23,64%	4,55%	18,18%	110
14) Aménager des liens piétonniers et cyclables entre le quartier, le boulevard Sainte-Anne et le parc de la Chute-Montmorency	83,78%	12,61%	0%	3,60%	111
15) Réduire le bruit occasionné par le transport lourd et la circulation automobile (bruit principalement générés par l'autoroute Dufferin-Montmorency)	75,45%	9,09%	4,55%	10,91%	110
16) Implanter un centre d'interprétation de la nature et de la faune	49,09%	20,91%	18,18%	11,82%	110
17) Le quartier devrait être reconnu et aménagé comme une porte d'entrée importante	67,57%	17,12%	5,41%	9,91%	111
18) Mettre en valeur l'église Saint-Grégoire	42,73%	23,64%	13,64%	20%	110

Question 23

Avez-vous des éléments à ajouter ou à retrancher, si oui, lesquels?

Éléments à ajouter :

- Un lien avec la rive sud (ex. : pont de l'Île d'Orléans à Lévis).
- Aménager le côté ouest du bas de la chute Montmorency.
- Reprendre la gestion du parc de la Chute-Montmorency à la SÉPAQ.
- Donner l'accès gratuit au bas du parc de la Chute-Montmorency.
- Refaire le quartier au complet.
- Faire du quartier Saint-Grégoire un arrondissement

Éléments à retrancher :

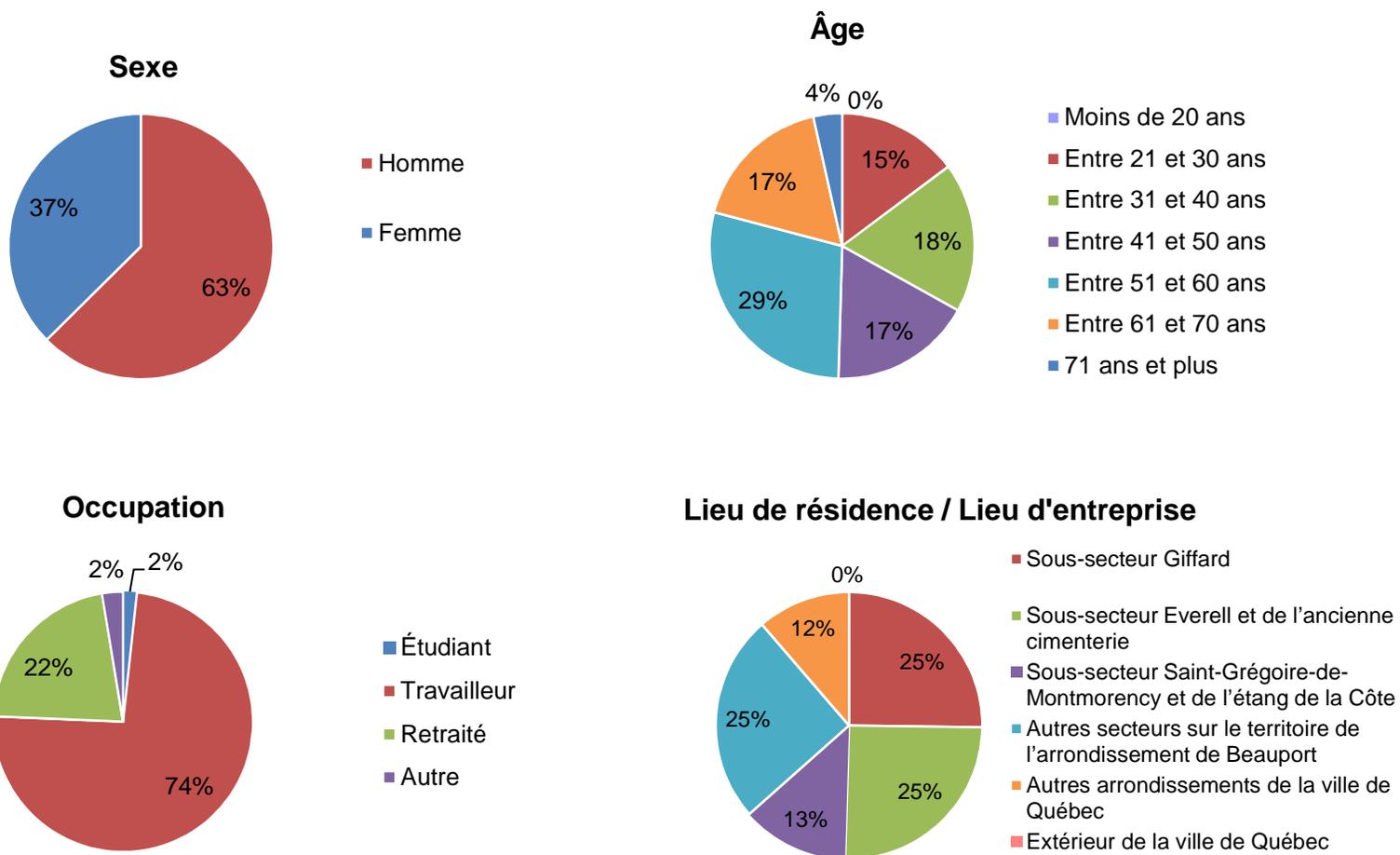
- Industries le long du fleuve.
- Centre d'interprétation de la faune (il y en a un au domaine de Maizerets, c'est suffisant).
- Atténuer le bruit de l'autoroute Dufferin-Montmorency (écran antibruit ou réduction de la circulation ne sont pas envisageables à cet endroit).
- Mise en valeur de l'église Saint-Grégoire.

historique.

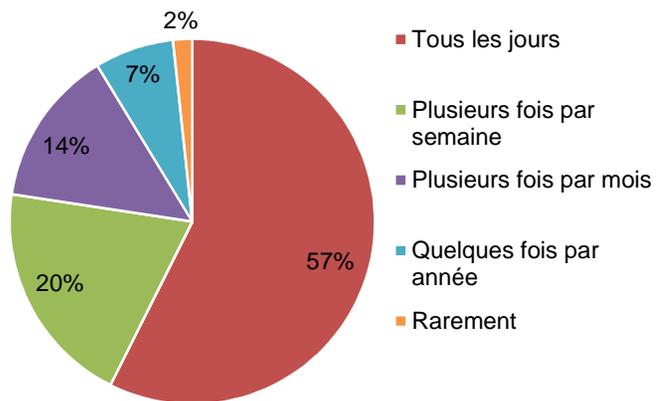
- Favoriser l'implantation de commerces touristiques dans le secteur avoisinant les chutes Montmorency, avec des prix abordables qui inciteraient également les résidents à consommer.
- Un lien piétonnier serait suffisant (côte Saint-Grégoire).
- Réparer les rues.
- Maintenir et augmenter les logements abordables.
- Plus de patinoires l'hiver.
- Construire de gros bâtiments pour réduire le bruit (ex. : tour à bureaux).
- Conserver une école dans le quartier.

Profil des répondants de la consultation en ligne

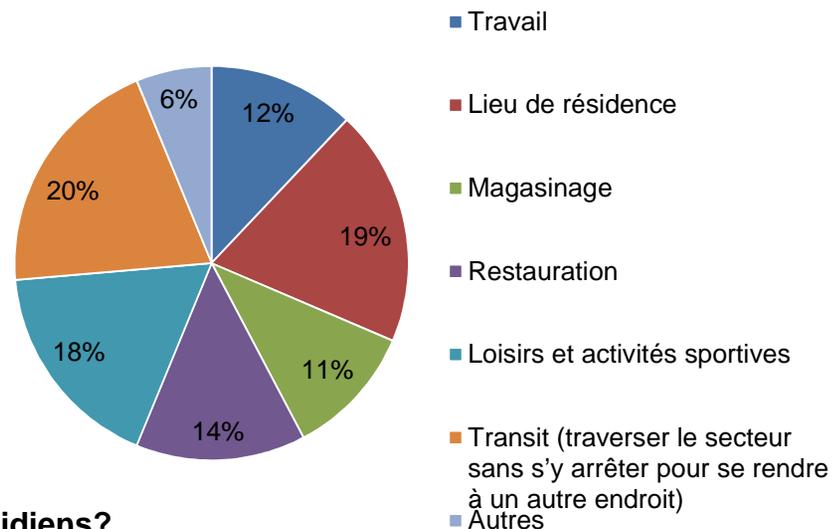
Voici une synthèse des données sociodémographiques des personnes qui ont répondu à la consultation en ligne :



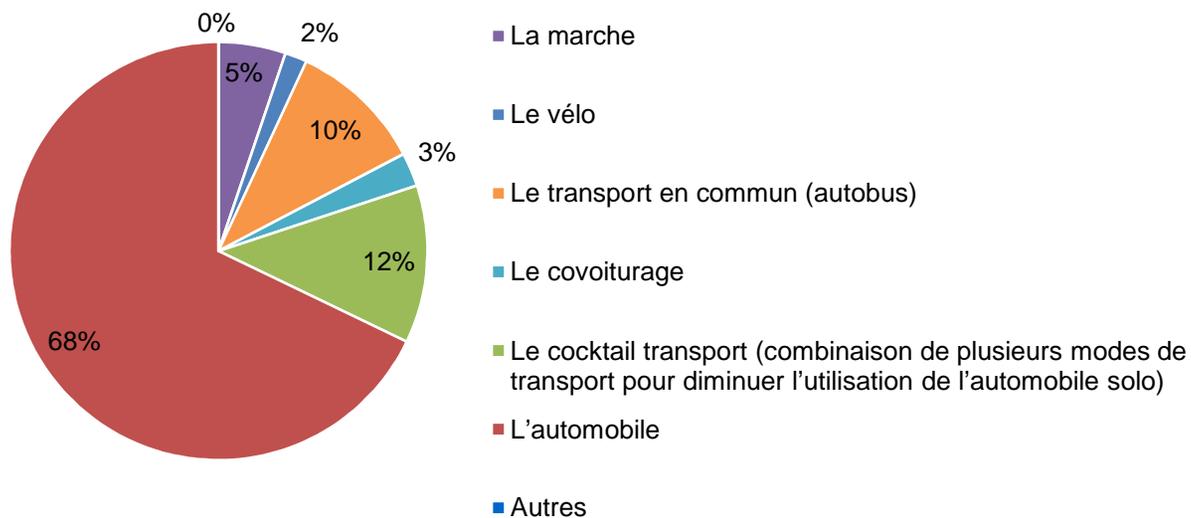
Fréquentation du secteur



Raison de la fréquentation du secteur



Mode de transport principal pour les déplacements quotidiens?



Consultation par les conseils de quartier



Synthèse de la consultation tenue par le conseil de quartier du Vieux-Moulin

Sur les 40 citoyens présents, 14 personnes ont pris la parole pour un total de 35 interventions.

Voici, en ordre décroissant, les idées et commentaires exprimés par les personnes ayant pris la parole :

- Manque de services pour les familles (parc, piste cyclable).
- Manque de capacité du réseau cyclable (la piste cyclable est très fréquentée et ne répond plus à la demande).
- Plus de sécurité pour les piétons pour traverser le boulevard, en particulier pour les jeunes et les personnes âgées (les parents doivent prendre la voiture pour traverser).
- Réaménager le réseau cyclable et piéton.
- Refaire les aménagements de la piste cyclable, mais ne pas obstruer la meilleure vue sur le fleuve avec de la végétation à grand déploiement (privilégier des arbustes).
- Diviser les différents utilisateurs de la piste cyclable (ex. : coureurs versus les familles avec enfants) et prévoir un espace distinct pour piétons.
- Enlever l'autoroute Dufferin-Montmorency et la transformer en boulevard urbain pour redonner le fleuve à la population (ex. : boulevard Champlain).
- Manque d'accès au fleuve; créer des accès tous les 500 mètres.
- Réanimer les berges pour en faire un attrait majeur.
- Mettre en valeur la pointe près de la rivière Beauport (seul endroit disponible à l'heure actuelle) et la rendre accessible pour les petites embarcations.
- C'est sur le côté est de la Ville de Québec que le fleuve est le plus beau, mais il n'y a pas d'aménagements comparables à ceux existants à l'ouest (ex. : promenade Samuel-De Champlain, plage Jacques-Cartier).
- Reconvertir l'autoroute Dufferin-Montmorency : aménager la partie sud en parc linéaire et la partie nord pour la circulation durant les heures de pointe (ramener l'achalandage sur le boulevard Sainte-Anne).
- Établir un moratoire sur les nouvelles constructions tout le long du boulevard, pour ne pas se faire cacher le fleuve par une minorité.
- Utiliser la voie ferrée pour un train de banlieue.
- Améliorer le transport en commun sur le boulevard en termes de fréquence dans les deux sens.
- Faire de l'axe du boulevard Sainte-Anne un parcours de transport en commun (ex. Métrobus).

- Utiliser le terrain vacant (ancienne terre SMA) pour aménager un Parc-O-Bus.
- Déplacer le terminus d'autobus Beauport (D'Estimauville) plus à l'est, de même que le Parc-O-Bus.
- Problème de circulation nord-sud (ex. : axe Saint-David vers boulevard François-De Laval, erreur d'enlever la voie d'accès).
- Problème de circulation nord-sud : prolonger l'avenue D'Estimauville pour aller rejoindre la rue Clemenceau et régler les problèmes dans les secteurs Vieux-Moulin et Vieux Beauport.
- Le boulevard Sainte-Anne commence à ressembler au boulevard Hamel (disparate).
- Souhait que les études faites par la Ville soient réalisées.
- Aménager un accès direct à la baie de Beauport via l'avenue D'Estimauville sans avoir à contourner la voie ferrée.
- Ajuster la boucle de détection pour les voitures à l'intersection avec le boulevard François-De Laval (elle fonctionnait bien avant les travaux).
- La construction de condos à certains endroits est acceptable, mais il faut construire des édifices plus bas vers l'est.
- La tour de quatre étages nouvellement construite détruit le paysage et cache le soleil (petite maison à côté); privilégier les duplex (pas plus haut que deux étages).
- Réduire la vitesse de l'autoroute (ex. : 70 km/h à l'ouest de l'autoroute Félix-Leclerc).
- Créer trois pôles d'emplois : secteurs D'Estimauville, de la cimenterie et de la chute pour amener des travailleurs et non uniquement des condos.
- Milieu de vie intéressant nécessaire.
- Favoriser la présence de commerces de proximité à plusieurs endroits sur le boulevard Sainte-Anne et la possibilité d'y aller à pied.
- Voie ferrée : faire en sorte qu'elle devienne un lieu de rassemblement.
- Crainte par rapport à l'aménagement d'un boulevard urbain pour l'accès aux commerces de quartier (ex. : boulevard Robert-Bourassa).
- Prévoir des mesures incitatives pour que les propriétaires de terrains vagues les développent ou les rendent plus propres.
- Nécessité de planifier le concept de boulevard urbain par rapport aux 10 prochaines années (avec les développements à Château-Richer et L'Ange-Gardien, il y aura plus de circulation).
- Créer un centre d'interprétation des battures près de la baie de Beauport.
- Crainte par rapport au projet d'expansion du Port de Québec.
- Développer le potentiel écotouristique (ex. : marina au sud du boulevard des Chutes).

- Galeries de la Canardière : réaménager les abords pour que ce soit plus beau et attrayant.
- Ajouter un guichet automatique près de la station d'essence Couche-Tard.
- Créer un lien avec le parc du domaine de Maizerets.

Synthèse de la consultation tenue par le conseil de quartier des Chutes-Montmorency

Sur les 45 citoyens présents, 17 personnes ont pris la parole pour un total de 31 interventions.

Voici, en ordre décroissant, les idées et commentaires exprimés par les personnes ayant pris la parole :

- Développer les accès au fleuve.
- Faire disparaître l'autoroute Dufferin-Montmorency pour redonner le fleuve aux citoyens.
- Modifier l'autoroute Dufferin-Montmorency pour en faire un boulevard urbain, avec un statut qui varie selon les heures de trafic de la journée.
- Prolonger la promenade Samuel-De Champlain.
- Réduire le boulevard de quatre à deux voies.
- Établir un moratoire sur les projets domiciliaires pour ne pas perdre les accès au fleuve.
- Porter attention aux développements de condos qui se font au détriment des maisons ancestrales et font disparaître le cachet du secteur.
- Préserver la beauté des maisons anciennes qui ont un cachet particulier (ex. : secteur Everell).
- Empêcher la construction de gros édifices en hauteur pour préserver les percées visuelles et la vue sur le fleuve.
- Faire en sorte que le quartier dispose de deux accès au fleuve : lieu de l'ancien quai Boily et abords de la chute, ainsi que le quai de la cimenterie.
- Aménager la jetée du boulevard des Chutes et de la cimenterie.
- Assurer la cohérence du secteur en collaboration avec la SÉPAQ (ex. : négocier une entente avec la SÉPAQ pour faciliter l'accès au parc de la Chute-Montmorency).
- Donner un caractère récréatif, touristique et culturel au secteur.
- Développer le tourisme dans Montmorency (créer des attraits pour attirer du monde, inciter les touristes à visiter le quartier).
- Mettre en valeur l'histoire du quartier (ex. église, rendre vivant le parvis).
- Créer un lien du domaine de Maizerets jusqu'à la chute Montmorency.
- Aménager une piste cyclable en boucle : aller le long du fleuve et retour par le boulevard Sainte-Anne.

- Un boulevard plus humain pour les piétons : trottoirs plus larges, traverses piétonnes du boulevard et de la voie ferrée, meilleur déneigement des arrêts d'autobus.
- Réduire l'emprise du boulevard Sainte-Anne pour qu'il soit à échelle humaine.
- Planter des arbres, de la verdure, créer des terre-pleins, nettoyer les saletés.
- Privilégier des aménagements pour les enfants, les vélos et les piétons (pour ne pas être prisonnier de sa voiture).
- Élargir les trottoirs; faire en sorte que ce soit agréable pour marcher.
- Potentiel d'aménagement énorme dans l'espace créé si on réduit le nombre de voies du boulevard Sainte-Anne.
- Installer du mobilier urbain (bancs, poubelles).
- Améliorer l'existant : embellir et entretenir le boulevard Sainte-Anne, la piste cyclable.
- Inciter la venue de commerces et services de proximité pour qu'il y ait une vie de quartier (créer pôle).
- Privilégier la mixité pour relancer le quartier.
- Penser le développement en fonction des familles (conserver l'école, assurer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements, rendre les escaliers plus sécuritaires).
- Aménager des maisons unifamiliales ou des duplex dans le secteur du dépôt à neige Montmorency pour attirer les familles.
- Faire passer les autobus express et Métrobus sur le boulevard Sainte-Anne pour avoir un meilleur accès au centre-ville et recevoir des visites dans Montmorency.
- Proposer un meilleur service d'autobus.
- Aménager une piscine publique extérieure dans le secteur de la rue Du Fargy et des jeux d'eau.
- Utiliser la petite chute pour alimenter une fontaine au milieu de l'Étang de la Côte et permettre les pédalos sur l'étang.
- Aménager une promenade autour de l'Étang de la Côte (avec kayaks, bistros, petits cafés).
- Construire des bassins de rétention pour prévenir les inondations lors de pluies importantes.
- Poursuivre la piste cyclable le long de l'autoroute Dufferin-Montmorency à partir du bingo.
- Augmenter le nombre d'espaces de stationnement dans le quartier Montmorency.
- Mettre en œuvre les projets adoptés dans le plan directeur de quartier.

- Créer des liens entre le bas et le plateau : connecter les deux milieux naturels que sont l'érablière à tilleul (falaise) et les battures (fleuve) grâce à l'utilisation de végétaux, à des aménagements piétons et visuels.
- Nécessité de rénover les logements.
- Attirer les entreprises et créer de l'emploi.
- Développer un service de taxi public (plus efficace en banlieue).
- Ralentir la vitesse de circulation (pour que ce ne soit pas une piste de course).
- Éliminer le trafic lourd sur le boulevard Sainte-Anne.
- Aménager des carrefours giratoires pour réduire la vitesse.
- Aménager des jardins communautaires.
- Mettre en valeur la plus belle vue qui se trouve en face du boulevard des Chutes.
- Prolonger l'avenue Ruel jusqu'au développement de l'ancienne cimenterie.
- Déplacer la côte du Cimetière pour qu'elle débouche sur la 121^e Rue.
- Réparer les trous sur l'avenue Ruel.
- Utiliser la voie ferrée pour un train de banlieue.
- Poursuivre le développement résidentiel (ex. : quatre étages) pour amener des gens dans le secteur et améliorer le service d'autobus.
- Aménager un stationnement pour les véhicules récréatifs.
- Nettoyer et réaménager l'escalier de la 113^e Rue (dépotoir).
- Faire disparaître l'ancienne station-service sur le terrain de Transport Lavoie.
- Faire passer la piste cyclable du côté nord de l'autoroute Dufferin-Montmorency, car le côté sud est trop vaseux et sujet à des coups de vent.
- Installer un marché public une fois par semaine.
- Profiter du potentiel du secteur qui a une topographie plate, ce qui est facilitant pour les personnes âgées et la mixité intergénérationnelle.